

LES ENTRETIENS JETS D'ENCRE

Daniel Junqua, Vice-Président de RSF-France

Daniel Junqua, journaliste honoraire, a effectué l'essentiel de son parcours professionnel au quotidien « Le Monde ». Il a ensuite dirigé le Centre de Formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) de 1985 à 1993. Il est l'auteur de « La presse, le citoyen et l'argent » (Gallimard - collection Folio) et de « La liberté de la presse » (Milan – Les essentiels). Il est aujourd'hui Vice-Président de Reporters sans Frontières - France.

Jets d'encre : Pensez-vous qu'il existe un devoir moral de la part des journalistes professionnels envers les journalistes lycéens ?

Daniel Junqua : Le terme de « devoir » me paraît un peu fort. Mais il me semble naturel que les journalistes professionnels regardent avec sympathie et sans condescendance le travail de leurs jeunes confrères ou consœurs. Pour deux raisons : d'abord parce que tout ce qui contribue à la liberté d'expression ne peut les laisser indifférents et doit être encouragé ; ensuite parce que tout professionnel, aimant son métier, ne peut qu'avoir à cœur la bonne transmission de son savoir, qu'il s'agisse de technique ou, plus important encore, de déontologie.

Si imparfaits soient-ils, si épisodique que soit leur parution, si limité que soit leur public, les journaux lycéens sont de vrais journaux avec toute la responsabilité que cela comporte. Rien de plus normal, donc, qu'ils fassent éventuellement appel aux conseils, voire au compagnonnage de journalistes chevronnés. Et que ceux-ci leur accordent leur aide.

J.E. : Que peut attendre une rédaction lycéenne de *Reporters sans Frontières* ?

D.J. : D'abord des informations. *Reporters sans frontières* entretient un site Internet mis à jour quotidiennement sur lequel on peut trouver une foule d'informations, non seulement sur les atteintes à la liberté de la presse partout dans le monde ou sur l'action de l'organisation, mais aussi sur les textes de base qui régissent la profession, sur la déontologie et la pratique professionnelle. *Reporters sans frontières* édite aussi des documents, des rapports d'enquête et de mission, un bilan annuel, un guide pratique à destination des journalistes opérant en zone de conflits, des livres noirs. L'organisation publie chaque trimestre un journal et chaque mois une affiche. Il y a là une mine d'informations dans laquelle on peut puiser à volonté.

Ensuite une coopération ou une collaboration lorsqu'il s'agit de traiter de la liberté de la presse, de la liberté d'expression ou d'information. C'est ce qui s'est passé récemment avec le journal *Le Cheveu* du lycée de Bures-sur-Yvette qui a réalisé un excellent dossier sur la censure.

Enfin une aide en cas de problème de censure, interdiction de diffusion par exemple. *Reporters sans frontières* peut apporter son conseil, voire intervenir, si la rédaction le lui demande et si elle juge la censure injustifiée, auprès de la direction de l'établissement. Et elle contribue éventuellement à la publicité du problème en informant à ce sujet dans ses publications, ce qu'elle a fait par exemple lorsqu'un numéro spécial du journal *Ravaillac* du lycée Henri IV à Paris a été interdit de diffusion. L'aide pourrait être même juridique s'il était nécessaire d'aller jusque là.

J.E. : Vous même, avez vous fondé ou participé à un journal lycéen ?

D.J. : Non. J'étais au lycée dans les années cinquante et les journaux lycéens n'existaient quasiment pas à l'époque. Dans mon lycée, en tout cas, il n'y en avait pas. Mais j'ai su très tôt que je voulais devenir journaliste. J'ai fait ce choix, en fait, en seconde. Et, dès le bac passé, j'ai fait un stage de trois mois d'été dans un quotidien régional comme rédacteur puis comme secrétaire de rédaction et, tout en faisant mes études universitaires, j'ai été ensuite chargé, comme pigiste, de la rubrique « étudiante ». J'ai refait des stages de trois mois dans le même journal les années suivantes. Cela me permettait de gagner un peu d'argent et de participer au financement de mes études tout en apprenant le métier « sur le tas ».

J'ai bénéficié alors de l'aide de « vieux » journalistes (ils me paraissaient tels à l'époque, j'avais 18 ans) qui ont passé du temps (ils allaient jusqu'à rédiger des petites fiches à mon intention) à m'apprendre à faire un titre, à bâtir un article, à construire un reportage, à écrire de façon vivante. Les typographes, de leur côté, m'ont enseigné les règles de la mise en page.

Je n'ai jamais oublié ce que je dois aux uns et aux autres et je me suis juré d'être toujours, moi aussi, disponible vis à vis des jeunes s'engageant dans le métier.

*Cet entretien a été publié dans Médiamorphoses, n°13, dossier « la presse lycéenne » par Laurence Corroy.
© Association Jets d'encre, décembre 2004.*